

03 Jul 2026 -18:09

Appartient à [Conseil des ministres du 3 juillet 2026](#)

Dispositions diverses en matière de protection des consommateurs

Sur proposition du ministre de la Protection des consommateurs Rob Beenders, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant dispositions diverses en matière de protection des consommateurs.

L'avant-projet insère ces dispositions diverses dans les textes suivants :

- l'ancien Code civil
- le Code de droit économique
- la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations
- la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité
- la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers
- la loi du 11 juin 2004 relative à l'information à fournir lors de la vente de véhicules d'occasion

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Avant-projet de loi portant dispositions diverses en matière de protection des consommateurs

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rob Beenders, ministre de la Protection des consommateurs,
de la Lutte contre la Fraude sociale, des Personnes
handicapées et de l'Égalité des chances
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://beenders.belgium.be>
info@beenders.fed.be

JefBeckers
Porte-parole
+32 498 25 10 65
jef.beckers@beenders.fed.be